

Le mot du Maire

Entrevalaises, Entrevalais, chers amis,

En ce début de saison estivale, je souhaite faire un point sur les décisions municipales et les réalisations à venir.

Un nouvel exercice budgétaire débute et malgré la réforme de la fiscalité locale, l'équipe municipale a fait le choix de n'apporter aucune pression fiscale supplémentaire sur les taxes locales. La situation d'Entrevaux est saine en termes de trésorerie et d'endettement.

Le contexte national est cependant difficile. Les dotations aux communes baissent de manière constante et les réformes territoriales en cours, menées par le gouvernement, ébranlent constamment nos repères et nos collectivités. Les financeurs que sont l'Etat, la Région et le Département ont complètement modifié leurs critères en faveur de l'investissement. Les subventionnements pour nos travaux sont en nette baisse.

Avec le soutien des services administratifs, je m'attache à saisir toutes les opportunités nouvelles afin de financer nos projets municipaux :

- Réfection de la toiture de la maison Henry (achevé),
- Réfection de la toiture maison Guérin (planifié),
- Réfection de la toiture maison Bruny placette d'once (à planifier),
- Rénovation voirie et réseaux rue de l'Orbitelle (attente de financements complémentaires de l'Etat),
- Réhabilitation patrimoniale ancien moulin Denys (dossier au finance-

ment),

- Aménagement locaux de la mairie (dossier au financement),
- Rénovation énergétique de l'école communale (complément de financement sollicité),

Des financements ont également été sollicités pour la rénovation du marquage au sol sur le territoire communal (amendes de police) et l'installation d'un panneau d'informations électroniques (FODAC).

Un programme de modernisation de notre aire de jeux d'enfants au stade est en cours, la renégociation de nos contrats d'affermage en eau et assainissement est avancée tout comme le dossier du PLU.

Concernant notre intercommunalité, malgré mon action en faveur d'un rapprochement avec la Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA), les élus du département des Alpes de Haute Provence n'ont pas voté l'amendement que j'ai présenté et soutenu en ce sens. Les mêmes instances du côté des Alpes Maritimes avaient voté unanimement pour. Il se dessine pour notre territoire une fusion avec l'arrondissement de Castellane au 1er janvier 2017 avec des conséquences fiscales importantes pour les administrés mais avec le soutien de mon conseil municipal j'entreprendrai toutes démarches favorisant le rapprochement de notre commune avec la CCAA.



Pour conclure, le programme d'animations estivales étant bien rempli, je félicite celles et ceux qui, bénévolement, au travers de nos associations et comités, animent et dynamisent notre cité.

Je remercie l'ensemble de mon conseil municipal et des services communaux pour leur soutien et je souhaite à tous les acteurs du tourisme une saison réussie.

Lucas Guibert

Pour nous contacter:

Mairie d'Entrevaux Place Charles Panier 04320 ENTREVAUX

Services Administratif et Technique

E-mail: administration@mairie-entrevaux.fr Tél.: 04 93 05 34 10 - Fax: 04 93 05 43 91

Service Tourisme

E-mail: tourisme@mairie-entrevaux.fr

Tél.: 04 93 05 46 73



Ville d'Entrevaux

Entrevaux Tourisme

Nouveaux sites internet pour la commune

La commune d'Entrevaux se dote de deux nouveaux sites internet. Le premier : www.tourisme-entrevaux.fr, dédié au tourisme et aux manifestations. Le second (en cours de construction), sera consacré aux informations municipales : www.mairie-entrevaux.fr

Dans ce numéro :	
Nouveaux sites internet Etat Civil	2
Conseils Municipaux	2-3
ADMR - Bibliothèque Encombrants Stationnement	4
Commémoration du 8 Mai Zéro Phytosanitaire	5
Fleurissement des remparts Portail d'école - balançoire Prix Vauban à l'APPE	6
1ère Fête des spécialités Journée des moulins Nouveaux commerçants	7
Évènements à Entrevaux	8

Etat civil

Décès

POIROT Dominique décédé le 13/03/2016 BRUN Louis décédé le 30/03/2016 LEMAITRE Brigitte décédée le 01/04/2016 MILLO Yvette décédée le 10/05/2016

Mr le Maire et le Conseil municipal adressent leurs sincères condoléances aux familles.







Naissance

Louise NARBAUD née le 9 avril 2016, fille d'Emilie et Stéphane NARBAUD

Mr le Maire et le Conseil municipal adressent toutes leurs félicitations aux heureux parents.

Conseil municipal du 10/12/2015

- 1) Reprise compétence assainissement: Pour rappel, la compétence assainissement avait été transférée à la Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux au 1er janvier 2016. Les communes du périmètre n'ayant pas le même mode de gestion, il a été décidé de restituer cette compétence à chaque commune au 1er janvier 2016. À l'unanimité.
- 2) Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : Les critères d'intervention au niveau de la DETR ayant évolué, le conseil municipal a été amené à délibérer de nouveau afin d'obtenir un financement pour les travaux sur la rue de l'Orbitelle. À l'unanimité.
- **3) Succession Bruny**: incorporation dans le domaine public. Après une longue procédure, le conseil municipal a pu délibérer afin d'incorporer ce bien sans maître dans le domaine communal. Ce bien se situe à la rue du Couvent. À l'unanimité.
- **4) Enchères Duval** : Suite à une mise aux enchères d'un immeuble à la rue du Couvent, la commune d'Entrevaux a fait une offre. Cette affaire est en cours. À la majorité.
- **5) Taxe de séjour** : La législation ayant évolué en matière de taxe de séjour, le conseil municipal a pu ajuster la délibération existante. Le tarif reste du 0,35 €. À l'unanimité.
- **6) Convention** : Le conseil a autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions notamment en matière de formation pour les agents du tourisme et pour la dématérialisation des délibérations. À l'unanimité.
- 7) ASA du Plan : Un débat s'est instauré sur le devenir de l'ASA du Plan.

Conseil municipal du 07/01/2016

- 1) Délégation de Service Public de l'Assainissement : Le contrat d'assainissement de la commune arrivant à expiration en 2016, il est nécessaire de lancer une procédure de Délégation de Service Public afin de définir un prestataire pour l'affermage de l'assainissement. À l'unanimité.
- **2) Ajustement des commissions municipales** : Afin d'optimiser le fonctionnement municipal, il a été décidé de revoir la composition des commissions municipales. À l'unanimité.
- **3) Cinéma itinérant** : À l'étude, le projet de disposer de séance de cinéma sur Entrevaux. Ce projet pourrait aboutir pour la rentrée 2016.

Conseil municipal du 03/03/2016

- 1) Règlement: Il a été rédigé un règlement intérieur pour l'Accueil Collectif de Mineurs et revu les règlements du restaurant scolaire ainsi que le HACCP (normes de contrôles). À l'unanimité.
- 2) Amendes de police: Il est possible d'obtenir un financement pour le marquage au sol des voies et places communales. À l'unanimité.
- **3) Transition énergétique**: Un projet de réhabilitation des locaux scolaires dans le cadre de la transition énergétique est à l'étude. Une subvention de 50 % peut être obtenue sur ce type de projet. À l'unanimité.
- **3) Gîte du Meunier**: Les tarifs adoptés en 2015 n'ont pas permis une location optimale des lieux, aussi il a été décidé à l'unanimité de revoir l'ensemble des tarifs (consultable en mairie). Il a également été décidé de reloger de manière exceptionnelle dans ce gîte une famille dont la maison a brulé. À la majorité.
- 4) Syndicat Départemental d'Électrification: Le conseil municipal a adopté les statuts. À l'unanimité.
- 5) Entretien de l'orgue : Une subvention pour l'entretien de l'orgue a été sollicitée. À la majorité.
- **6) Questions diverses** : Un nouvel agent ONF est en location à la maison forestière du Plan. Point est fait sur le SDCI et le projet de fusion.

Conseil municipal du 07/04/2016

1) Comptes de Gestion et Comptes Administratif 2015: Les comptes de gestion 2015 de la commune, de l'eau, des Pompes Funèbres sont adoptés à l'unanimité. Il s'agit des documents comptables du receveur municipal.

Les Comptes Administratifs de la commune, de l'Eau et des Pompes Funèbres présentent les mêmes chiffres que ceux du trésorier à savoir :

Commune:

Commone :	
Excédent de fonctionnement :	298 488,44 €
Excédent cumulé :	1 294 277,02 €
Déficit d'investissement :	155 053,20 €
Déficit cumulé :	31 590,74 €
Eau:	
Excédent de fonctionnement :	17 218,10 €
Excédent cumulé :	71 927,18 €
Déficit d'investissement :	15 615,75 €
Excédent cumulé :	131 337,87 €
Pompes Funèbres :	
Excédent de fonctionnement :	3 617,25 €
À l'unanimité.	

- **2) Taux d'imposition**. Il a été décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. À l'unanimité.
- 3) Budgets Primitifs Commune, Eau et Pompes Funèbres.

Budget Commune présenté en équilibre à :

en section de fonctionnement $2534224,28 \in$ en section d'investissement $1827778,00 \in$ A la majorité

Il a été présenté un budget Eau en équilibre à :

en section de fonctionnement 169 356,06 € en section d'investissement 174 687,24 € A l'unanimité

Il a été présenté un budget Pompes Funèbres en équilibre à 5 117,25 € en fonctionnement. À l'unanimité.

- **4) Subvention aux associations :** Il a été décidé, à la majorité, d'octroyer 13430 € de subventions réparties entre les 19 associations suivantes : AEMBA, Amicale des pompiers, Amicale personnel communal, APPE, ASE, Comité du Plan, Ozanam, Parents d'élèves, AS collège Honnoraty, Cave aux 6 marches, FC Vallées, Comité d'Entrevaux, Comité de Bay, CLAA, Enchanteurs Entrevalais, ECCE, RVV, AC Saussoise, Entrev'Arts, les Zazous et le Tennisclub des Vallées.
- **5) Poste assistante administrative** : Il est décidé de créer un poste d'assistante administrative non titulaire à mi-temps pour le secrétariat de mairie. À la majorité.
- **6) Postes saisonniers** : Il est décidé de reconduire les postes saisonniers au tourisme, la voirie et l'école. À l'unanimité.
- **7) Convention eau et assainissement** : Il est nécessaire de signer une convention pour les contrats d'eau et d'assainissement pendant la durée de la Délégation de Service Public. À l'unanimité.
- **8) Subvention** : Il est sollicité une subvention d'État pour la rue de l'Orbitelle.



L'ADMR facilite le quotidien des séniors, des personnes handicapées, des familles et des actifs en proposant divers services : ménage, repassage, garde d'enfants, petit bricolage, petit jardinage, etc.

Des avantages Fiscaux, 50 % de réduction ou crédit d'impôt selon la législation en vigueur. Si vous voulez obtenir de plus amples renseignements sur les aides dont vous pouvez bénéficier, contacter l'association au 04.93.05.44.45 ou par mail à : admr.entrevaux@free.fr.

Nous cherchons des bénévoles de tous âges pour rejoindre l'équipe en place. Après douze années de bénévolat, Madame Marie-Christine César démissionne de son poste de Présidente pour d'autres horizons. Elle remercie les aides à domicile pour leur travail et dévouement auprès des personnes âgées du pays d'Entrevaux ainsi que ceux et celles qui l'ont soutenue et aidée pendant toutes ces années.

Nouvel atelier à la médiathèque

La médiathèque d'Entrevaux propose, en partenariat avec Mme Denise Siegwart, à partir de Jeudi 15 Septembre 2016, la création d'un atelier « écriture et lecture ». L'atelier fonctionnera au rythme d'une fois par mois, il se tiendra dans la salle polyvalente (du haut) d'Entrevaux de 9h à 11h30 et sera animé par Mme Siegwart, animatrice confirmée bénévole, qui dirige déjà sur Puget-Théniers ce même type d'atelier.

Cette activité propose des exercices ludiques collectifs, motivés par le plaisir d'écrire ensemble. « L'absence de tout jugement critique dans l'écriture collective conduit à une liberté d'expression et éveille les puissances de l'humour et de la poésie, comme le démontre mon expérience de 15 ans d'animation : par ailleurs, le plaisir d'écrire en groupe déclenche généralement le désir d'écrire individuellement », explique Mme Siegwart.



Cet atelier est ouvert à toute personne inscrite à la médiathèque d'Entrevaux et l'inscription, gratuite. La médiathèque est ouverte : mardi de 14h à 16h et jeudi de 16h à 17h30. Marie-Josée Parodi, responsable de la médiathèque, espère vous voir nombreux à les rejoindre.

Rappel : encombrants et stationnement de longue durée







Nous rappelons que les locaux destinés aux ordures ménagères ne doivent en aucun cas servir de dépôts d'encombrants. Seule la déchetterie du Pont de Gueydan a cette vocation.

Nous comptons sur votre civisme!



En vertu de l'article R417-12 du code de la route, un véhicule ne peut rester plus de 7 jours stationné au même endroit sur le domaine public.

Le stationnement « longue durée » sera toléré uniquement au parking de la Gare. De même il est rappelé que la circulation et le stationnement « intra muros » sont réglementés par arrêté municipal en date du 30 Mai 1978. Les services de Gendarmerie seront mandatés pour verbalisation du non respect de ces règles sur la place Moreau, le long de la RD 4202 et à l'intérieur du village.

Nous comptons là encore sur votre civisme!

Commémoration du 8 Mai

Les autorités civiles et militaires, les membres des associations d'anciens combattants et du souvenir français, ainsi que la population se sont retrouvés devant le monument aux morts, pour commémorer ce jour de victoire et rendre hommage aux victimes de guerre.

(photo Roger Larcule)





Zéro phytosanitaire à Entrevaux

Anthony, notre jardinier communal, nous explique: « Entrevaux depuis maintenant cinq ans pratique le « zéro phytosanitaire ». Pourquoi du jour au lendemain ne plus utiliser tous ces produits qui nous rendaient la vie si facile? Parce que ces pesticides ne sont pas anodins et à l'origine de nombreuses maladies telles que le cancer: songez à vos enfants qui jouent sur un gazon, interdit au public pendant 24h lors du traitement de cette zone par un jardinier portant masque et combinaison!





Voilà ce qui m'a amené à ne plus utiliser de produits toxiques sur notre commune : d'une part pour la santé des gens et la mienne, mais également, pour l'environnement. Ce sera obligatoire le 1 er janvier 2017 pour les collectivités, et en 2019 pour les particuliers.

Les adventices appelée aussi "mauvaises herbes" ont plusieurs atouts : outre leur floraison, elles ont un intérêt pour la biodiversité. Un jardin est il plus joli sans fleurs des champs ? La commune s'est engagée à ne plus utiliser de pesticides pour ses espaces verts. Ceux-ci sont repensés avec des couvre-sols ou garnis d'adventices qui les agrémenteront lors de leur floraison. Nous utilisons des terreaux biologiques ainsi que des plantes mieux adaptées aux conditions climatiques, moins exigeantes en engrais.

A Entrevaux, les fleurs et arbustes du village ne subissent aucun traitement. Nous sommes en avance sur la loi puisque sur les espaces sportifs et le cimetière, nous avons déjà recours à « la lutte biologique ». Retrouvons une vie saine, sans pesticides! La commune le fait, alors ... pourquoi pas vous ? »

Fleurissement du chemin de ronde



Soucieuse du respect de l'environnement, la municipalité a orienté les plantations au niveau du chemin de ronde des remparts par la création d'un jardin sec économe en eau.

Sur les conseils d'Anthony Baud, jardinier à la commune et l'appui de l'ensemble du service technique, ce jardin a pu voir le jour. Il s'inscrit dans le cadre du « zéro phytosanitaire » du village.

Les floraisons sont printanières et automnales car l'été, ces plantes sont en repos végétatif.

Cette belle réalisation vient agrémenter un lieu accessible à nos visiteurs, par le Bureau d'Accueil du Tourisme.



Portail de l'école et nouvelle balançoire au jardin d'enfants

Dans un esprit de modernisation, l'école d'Entrevaux a été dotée d'un nouveau portail. Des artisans locaux ont été chargés de la mise en œuvre de ce projet, en ce début d'année 2016.

Ce dispositif est doté d'un interphone et d'une ouverture à distance, facilitant l'accès à





l'école pour les parents et sécurisant l'accueil des enfants.

Au jardin d'enfants, c'est une nouvelle balançoire pour nos bambins, qui a été installée par nos services techniques.

Samedi 7 Mai : remise du Prix Vauban 2016 à l'APPE



« A l'arrivée de l'association Vauban (en congrès à Menton) nous avons formé 2 groupes : le premier a visité le village, le 2eme est monté a la Citadelle. J'ai présenté les actions de l'APPE depuis 1989. La remise du prix a été accompagnée d'un chèque de 1500 €.

J'ai remercié l'association Vauban pour cette distinction en y associant les bénévoles qui œuvrent depuis 25 ans, la commune qui nous a toujours soutenu ,sans oublier un hommage à Mireille Vivone Pèbre,

Maire lors de la création de l'APPE et à Gilbert Laurent Maire et Conseiller Général qui a défendu ardemment tous les projets en obtenant d'importants financements et qui malgré ses occupations a toujours participé a nos journées de travaux.

Lucas Guibert, Maire de notre village, a clôturé en offrant la médaille d'Entrevaux au Président Alain Montferrand. La soirée s'est terminée avec le pot de l'amitié et un buffet préparé par nos membres et Nicolas de l'Entrevalais Café. Les participants sont repartis enchantés.

Un grand merci à Philippe Thomassin pour sa précieuse contribution à la réussite de cette journée.

Merci à tous et Vive Entrevaux!»

Richard Champoussin, Président de l'APPE.

1ère édition de la Fête des spécialités







Dimanche 17 avril 2016 a eu lieu la première Fête des spécialités, organisée par le collectif des commerçants et artisans de la Cité : une vingtaine

de producteurs locaux présents, répartis sur les places du village intra-muros. Objectif atteint pour cette première où le public a été conquis par le large choix et la diversité des produits.

Journée des moulins

Pour la 22e journée européenne des moulins et du patrimoine meulier, notre village s'est animé toute la journée du Dimanche 22 Mai 2016 avec la participation des Enchanteurs Entrevalais et de la Garde Entrevalaise pour célébrer son patrimoine.





L'APPE, a fabriqué du pain, proposé à la vente, au four banal. En collaboration avec nos hôtesses d'accueil du Tourisme, Marie et Aurélia, « Secrets de fabriques » ont proposé une visite guidée des moulins à huile et à farine, un jeu de piste pour découvrir l'application des moulins d'Entrevaux, une dégustation de pain, une visite des oliviers et un jeu de reconnaissance d'huiles d'olive.

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans

« La Provence »: Bernard MICHEL Produits régionaux. Place Charles Panier Tél: 06 73 78 06 33 - Email: bernardmichel06@orange.fr

« Le Pont-Levis » : Loïc LEFEBVRE Restaurant, salon de thé. Place Moreau Tél : 04 93 05 40 12

« Coiff' temps » : Marie-Laure CESAR Coiffure à domicile sur RDV
Tél : 06 63 36 29 32 - Email : cesar-marielaure@outlook.fr

« JB Plast » : Max JOURDAN Fermeture du bâtiment. ZA du Brec Tél : 04 93 05 41 48 - Email : majjbplast@gmail.com « Biscuiterie d'Entrevaux » : Valérie MONTI Biscuits artisanaux. Place Charles Panier Email : biscuiterie.entrevaux@gmail.com

« Le Vauban » : Annie et Max LEMONNIER Hôtel-Restaurant. Place Moreau Tél : 04 93 05 42 40 - Email : hotel-vauban@orange.fr

> **« Jolies filles »** : Naomi DAVINE Bijoux en perle de cristal, friperie. Rue du Marché

« Libre-service PROXI » : André FERAUD Produits de Pays. Place Moreau Tél : 04 93 05 46 65 - Email : andre.feraud66@orange.fr

Changement de locaux :

« Le petit atelier de la méridienne » et « l'instant détente » de Joëlle NEHLIG, décoratrice tapissière et massage vous accueillent dans de nouveaux locaux, rue de la Porte Royale. Tél. : 06 74 51 53 71.

Ca s'est passé à Entrevaux









En Janvier, les rallyes de Monté-Carlo : WRC, hivernal et historique. Le 3 Avril : « la Zazou bike », course enduro VTT, avec 3 spéciales et 40 km sur les sentiers et pistes autour de notre cité. Le 10 Avril : montée de la Citadelle avec les « Espoirées ».

Le 1er Mai : 1ère édition de « la marche populaire »





Ca va se passer à Entrevaux

Juin - Juillet

- . 4 Juin : la journée du Sport organisée par l'ASE
- . **18 et 19 Juin** : l'exposition de fin d'année des travaux des ateliers d'Entrev'arts et vernissage
- . 24 Juin : bénédiction feu de la St Jean. Grand Bal
- . **25 Juin** : cérémonie aux monuments aux morts. Départ pour St Jean du Désert. Grand bal organisé par le Comité des fêtes d'Entrevaux
- . **26 Juin** : retour de St Jean à Entrevaux. Grand bal
- . du 5 au 8 juillet : « rando-croquis », stage de dessin organisé par Entrev'arts
- . 9 juillet : pièce de théâtre organisé par ECCE. Tournoi de football « challenge Cedric Fournier » organisé par le comite des fêtes d'Entrevaux
- . 10 juillet: Cirque Perarnaud
- . **12 juillet** : conférence « le fleuve var » présentée par l'écomusée de la Roudoule
- . 14 juillet: feu d'artifice suivi d'un bal
- . 16 juillet : spectacle de marionnettes
- . 17 juillet: cirque Artigues
- . **22 et 23 juillet** : fête de la Sainte Marguerite organisée par le comité des fêtes du Plan d'Entrevaux
- . 26 juillet : cirque Roncalli
- . **29 juillet** : concours de pétanque organisé par l'amicale des pompiers

Aout - Septembre

- . 4 août : conférence "de la civitas Glannatina à Entrevaux" par l'écomusée de la Roudoule
- . 6 août: concert lyrique
- . **7 août** : vide grenier dans le village organisé par Ozanam
- . 12 août : montée aux flambeaux et embrasement de la Citadelle suivis du Festi'rock
- . **16 au 19 août** : rando-croquis autour d'Entrevaux organisé par Entrev'arts
- . **20 août** : concours de pétanque organisé par le Comité des fêtes de Bay
- . **4 septembre** : kermesse de l'hôpital. Concentration de motos organisée par les pompiers de l'espoir
- . 10 septembre : journée des associations
- . 17 et 18 septembre : journées européennes du patrimoine
- . 24 et 25 septembre : stage de peinture au couteau organisé par Entrev'arts
- . **25 septembre** : vide grenier organisé par l'association des parents d'élèves APAEECE

Retrouvez sur **www.tourisme-entrevaux.fr** tous les évènements et manifestations